

PROVINCE DE QUÉBEC43^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 9 MAI 2024

CABINET DE LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE*Québec, le 9 mai 2024*

Aujourd'hui, à quinze heures trente, il a plu à Son Excellence la Lieutenant-gouverneure de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 44 Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence la Lieutenant-gouverneure.